

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 5 DECEMBRE 2024

Délibération n°2024.12.167 B

Réaménagement des bâtiments de l'atelier mécanique de GrandAngoulême : modification du plan de financement et demande de subventions

LE CIND DECEMBRE DEUX MILLE VINGT QUATRE à 17h30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 29 novembre 2024

Secrétaire de Séance: Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Membres en exercice: **27**

Nombre de présents: **23**

Nombre de pouvoirs: **2**

Nombre d'excusés: **2**

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Monique CHIRON, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU,

Ont donné pouvoir :

Philippe VERGNAUD à Pascal MONIER, Hassane ZIAT à Eric BIOJOUT,

Excusé(s):

Hélène GINGAST, Vincent YOU,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241205-2024_12_167B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/12/2024

Publication : 11/12/2024

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 DECEMBRE 2024

**DELIBERATION
N°2024.12.167 B**

Rapporteur : Gérard DEZIER

REAMENAGEMENT DES BATIMENTS DE L'ATELIER MECANIQUE DE GRANDANGOULEME : MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : Un territoire qui s'adapte au changement climatique

Ambition : Organiser les mobilités décarbonnées sur le territoire de l'agglomération

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 17 : Partenariats

Par délibération n°11 B du bureau communautaire du 1^{er} février 2024, GrandAngoulême a approuvé le plan de financement prévisionnel du projet de l'atelier mécanique à Frégeneuil sur la commune d'Angoulême.

Suite à la réception de l'avant-projet définitif et de la mise à jour du marché de maîtrise d'œuvre (avenant validant l'APD et prise en compte du contrat initial), le montant de l'opération augmenterait de 200 000 € HT (OB 2026, hors actualisation du coût des travaux), décomposés comme suit :

- Contractualisation initiale : 84 000 € HT
- Avenant 1 validation APD : 70 000 € HT
- Mise à jour opération déconstruction : 46 000 € HT

Le plan de financement prévisionnel du projet est ainsi modifié :

Dépenses	Montants HT	Recettes	Montants HT	%
Prestations intellectuelles	83 500,00 €	Etat <i>Dont 674 175, 67 € déjà attribués au titre de la DSIL 2024</i>	1 028 100,00 €	30 %
Travaux	2 609 411,90 €	Auto-financement	2 398 900,00 €	70 %
Maitrise d'œuvre	418 124,20 €			
Equipement	100 000,00 €			
Divers	215 965,00 €			
TOTAL	3 427 000,00 €	TOTAL	3 427 000,00 €	100%

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241205-2024_12_167B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/12/2024

Publication : 11/12/2024

Je vous propose :

D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel modifié tel que présenté ci-dessus.

D'AUTORISER Monsieur le Président, ou toute personne dûment habilitée, à solliciter toutes les subventions mobilisables, notamment auprès de la Région, l'Etat, l'Europe et le Département dans le cadre de la construction et de l'aménagement d'un nouvel atelier mécanique.

D'AUTORISER Monsieur le Président, ou toute personne dûment habilitée, à signer tous les documents afférents à ce projet.

<p>Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE</p>
---	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241205-2024_12_167B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/12/2024

Publication : 11/12/2024